

Les PME exigent des baisses fiscales

FACE À LA CRISE ► L'association de défense des PME Pro-Economy.VS demande à l'Etat de lever le pied en matière d'impôts pour relancer l'économie cantonale.

JEAN-YVES GABBUD

«Lorsque nous étions en période de haute conjoncture, l'Etat a encaissé des millions de francs d'impôts qu'il n'avait pas prévus dans ses budgets. Aujourd'hui que nous nous dirigeons vers une période plus difficile, nous demandons simplement de relâcher la pression», explique Pierre-Alain Borgeaud, secrétaire de l'association Pro-Economy.VS.

Cette dernière a été fondée l'an passé pour coordonner les actions des associations professionnelles du conseil.

Le Valais peut mieux faire

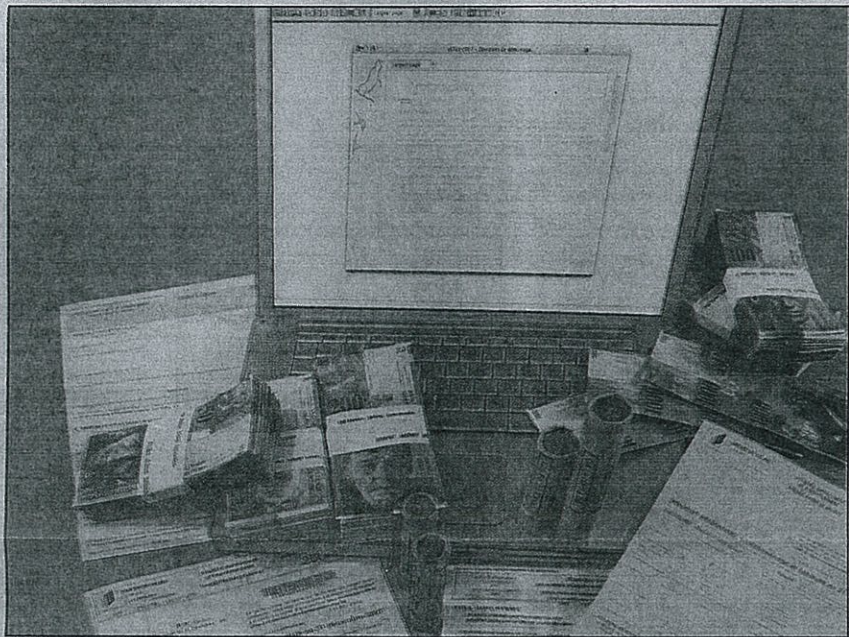
Même si elle demande des efforts en matière fiscale, Pro-Economy.VS ne dépeint pas le diable sur la muraille. Au contraire. Son président, Patrice Héritier, déclare: *«La fiscalité des personnes morales en Valais est aujourd'hui très bonne en comparaison nationale. Il n'en est malheureusement pas de même de l'imposition des personnes physiques où le Valais figure parmi les cantons les moins favorables.»*

Lors de la première assemblée générale de Pro-Economy.VS vendredi dernier, plusieurs propositions d'allègements fiscaux ont été présentées. *«Nous ne demandons pas tout en même temps, mais nous proposons des pistes qui permettraient au Valais de devenir plus attractif sur le plan fiscal»,* relative Pierre-Alain Borgeaud.

«En introduisant une ou plusieurs de ces mesures, le Valais réduira les impôts des personnes physiques et leur rendra du pouvoir d'achat, ce qui est primordial si nous allons au-devant d'une crise.»

Impôt sur la fortune et sur le revenu

Dans le registre de l'impôt sur la fortune, Pro-Economy.VS propose d'introduire *«une réduction linéaire du taux d'impôt sur la fortune*



La fiscalité valaisanne est satisfaisante lorsqu'elle frappe les personnes morales. Par contre, elle est trop lourde pour ce qui est des personnes physiques, estime Pro-Economy.VS. MAMIN

de 50% et une augmentation de la déduction forfaitaire de la fortune à 100 000 francs pour les couples et à 50 000 francs pour les célibataires, ainsi qu'une réduction forfaitaire de la fortune de 20 000 francs pour chaque enfant.»

Pierre-Alain Borgeaud rappelle à ce sujet que notre canton a augmenté récemment de manière assez sensible l'impôt frappant les biens immobiliers.

Dans le domaine de l'impôt sur le revenu, Pro-Economy.VS ne donne pas de chiffres précis, mais souhaite que l'Etat envisage *«une diminution linéaire du taux d'impôt sur le revenu de telle manière que le canton du Valais puisse se retrouver dans la première moitié des cantons suisses les plus attractifs».*

Primes maladie

En ce qui concerne les primes maladie, les défenseurs des PME demandent *«l'introduction de la déductibilité des primes effectivement payées pour l'assurance de base, le but étant que les contribuables soient imposés sur leur capacité contributive. En effet, les forfaits actuels s'écartent considérablement du coût effectif pour un ménage.»*

Gains immobiliers

Concernant les impôts sur les gains immobiliers, Pro-Economy.VS demande *«la réintroduction du taux d'impôt de 0% dès la vingt-cinquième année, voire dès la vingtième année de possession du bien immobilier».* Son secrétaire argumente: *«En 2001, le Valais a changé de pra-*

tique en matière d'imposition des gains immobiliers pour se conformer à la loi sur l'harmonisation des impôts directs. Avant, les gains n'étaient pas imposés après vingt-cinq années de possession. Ils le sont actuellement. Or, le canton de Genève a introduit la pratique que le Valais a stoppée. Il n'y a pas de raison que notre canton soit le dindon de la farce. Et ceci d'autant plus que celui qui a gardé un bien pendant vingt-cinq ans et qu'il le vend n'a pas voulu faire de la spéculation.»

L'association demande encore que la valeur des entreprises soit fiscalement définie de manière plus conforme à la réalité.

Pour faire progresser ses thèses, Pro-Economy.VS va utiliser prochainement ses relais au Parlement.